

L'UE fait ses adieux aux tests pyrogènes sur les lapins

4 septembre 2024



Erratum du 4 septembre 2024

Contrairement à ce que notre article initial laissait entendre, si les tests pyrogènes ne seront désormais plus utilisés pour la pharmacopée européenne, ils n'y seront pour autant pas interdits. En effet, malgré les efforts de remplacement des différents acteurs du marché, ces tests sont encore demandés par certains pays hors Union européenne et continueront donc au delà de l'échéance annoncée.

Article original du 6 août 2024

La Pharmacopée européenne vient de frapper fort en annonçant courant juin 2024 l'[interdiction prochaine des tests pyrogènes utilisant des lapins](#) pour la pharmacopée européenne.

La mise sur le marché de médicaments ne se fait pas sans avoir l'assurance au préalable de la sécurité de ces derniers. L'un des paramètres à étudier concerne le potentiel pyrogénique de chaque vaccin, médicament ou dispositif médical, c'est-à-dire **une contamination de ces produits de santé par des micro-organismes**, menant *in fine* à une **fièvre**. Développés en 1912, ces tests menés sur des lapins, on en retrouve d'ailleurs à ce jour **25.000 en Europe et 400.000 dans le monde** qui sont utilisés à cette fin.



Depuis lors, des méthodes alternatives sont nées et ont permis de [diviser par cinq les utilisations de lapins pour les tests pyrogènes dans l'UE](#), questionnant donc les autorités sur la pertinence de continuer à utiliser ces animaux. Une décision a été prise en juin 2024 durant la 179^e session de la Pharmacopée européenne : **l'arrêt des tests pyrogènes d'ici le 1er juillet 2025**. À cette date, **seules les méthodes alternatives aux tests pyrogènes seront autorisées**, comme le test MAT (pour test d'activation des monocytes) autorisé depuis 2010, utilisant des cellules immunitaires humaines.

Pour en savoir plus sur les tests pyrogènes et leurs alternatives, [consultez l'article du FC3R](#).

[Lire le communiqué
de presse](#)

Cet article a été téléchargé depuis [gircor.fr](https://www.gircor.fr)

